

## L'ALENA ET LES INDUSTRIES DE L'AÉROSPATIALE ET DE L'ÉLECTRONIQUE DE DÉFENSE

### L'INDUSTRIE CANADIENNE

- ◆ Le nombre total d'emplois dans l'industrie se chiffre à 90 000.
- ◆ En 1991, la valeur des exportations canadiennes de produits de l'aérospatiale et de l'électronique de défense vers tous les pays s'établissait à 3,9 milliards de dollars.
- ◆ Parmi les principales exportations du Canada figurent les aéronefs, les moteurs et les pièces d'aéronef, les hélicoptères, les simulateurs de vol et les appareils de radionavigation.

### CONTENU DE L'ACCORD

- ◆ Élimination de tous les droits de douane mexicains et canadiens sur une période de 10 ans pour tous les produits de l'aérospatiale et de l'électronique de défense.
- ◆ Possibilité d'un marché nord-américain intégré des produits de l'aérospatiale et de l'électronique de défense.
- ◆ Suppression immédiate des droits de douane du Mexique sur les aéronefs, les pièces d'aéronef, les hélicoptères, le matériel de radar et de navigation — perspectives d'exportation pour les fabricants canadiens dans ce secteur.
- ◆ Meilleur accès aux marchés publics américains pour les fournisseurs canadiens. Les marchés publics aux paliers provincial et municipal ne sont pas inclus dans l'ALENA.
- ◆ Le transport aérien commercial des passagers et des marchandises est exclu.

### AVANTAGES POUR LE CANADA

- ◆ Un avantage concurrentiel pour les exportateurs canadiens sur les fournisseurs européens.
- ◆ Les possibilités d'échanges commerciaux du Canada avec le Mexique augmenteront dans le domaine des aéronefs, des turboréacteurs et des pièces d'aéronef.
- ◆ Le Canada conserve un accès préférentiel aux États-Unis en ce qui concerne le matériel de défense aux termes de l'Accord canado-américain sur le partage de la production de défense.